

Promenade avec mon chien

LE BEL INCONNU

Aujourd'hui promenade du côté du cimetière de Pessac. Je vais voir le bel inconnu. C'est à l'angle de la rue du pin vert et de l'avenue Jean Cordier, côté rue du pin vert, que je retrouve le bel arbre étranger, inconnu dans nos régions car c'est un arbre de zone semi tropicale. Originaire d'Amérique latine, et de Madagascar, on le voit jusqu'en Corse et sur la côte d'azur, il est étonnant qu'il vive ici, une vraie surprise.

Un cadeau de la nature ! Ce bel arbre est un JACARANDA mimosifolia. Dit le flamboyant bleu. Magnifique espèce, à la floraison bleue /mauve. De grosses grappes de fleurs en forme de campanules striées, apparaissent en mai juin. (Pour nous il nous faudra peut-être attendre un peu plus et qu'il fasse chaud...) Un tronc rougeâtre avec des lenticelles blanches. Après les fleurs, apparaissent les feuilles en forme de fougères très élégantes.

Le bois dit « faux palissandre » était autrefois utilisé dans les pays du sud, pour remplacer le chêne



Jacaranda Mars 2019

dans l'ameublement (les artisans Portugais en faisaient des chaises fin 19^e). Dans ses pays d'origine il est pollinisé par une jolie abeille verte. Difficile à acclimater dans nos régions, on remercie d'autant plus le jardinier qui autrefois l'a planté, l'a patiemment aidé à grandir, à s'acclimater, pour que ce magnifique arbre soit notre plaisir d'aujourd'hui.

Françoise SYX

24 novembre 2019 Loto Salle Léon BLUM

14h. Ouverture des portes

8 décembre 2019 Arbre de Noël au Royal (ou Léon BLUM)



SIRET 80208603300015

N° 25

Juin 2019

L'INFO DE VOTRE QUARTIER

les échoppes, le vallon, le pin vert

L'édito du Président

MERCI !

Oui cette fois je commence par une note positive ! Je remercie vivement les 92 personnes qui ont déjà (ré)adhéré cette année à notre association de quartier. Toute l'équipe du bureau s'est réjouie avec moi de cette nette augmentation d'adhésions.

Nous voyons naître également des initiatives de riverains pour inviter les voisins soit au repas de voisins dans la rue des Erables, soit à s'inscrire sur un réseau d'entraide.

Tout cela montre que les habitants du quartier communiquent et donc se parlent, donc bravo à toutes ces initiatives.

Cette fois, pour vous faire connaître notre particularité, vous pourrez lire dans ces pages le compte-rendu du débat public avec les élus qui a fait suite à notre assemblée générale. Ce sont essentiellement des problèmes concernant la circulation dans nos rues qui ont été abordés, mais pas seulement !

L'année prochaine nous pourrons bénéficier de la salle du Royal qui nous offrira plus de places pour vous accueillir, venez nombreux aucun sujet n'est tabou dans ces débats annuels !

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente période estivale.

Raymond DELCROIX

Pour les retardataires, l'adhésion au montant symbolique de 5 € est à nous faire parvenir (par chèque ou en liquide) avant le 31 juillet. D'avance merci.



Compte rendu du débat public suite à l'AG du 10 mars 2019

M. DELCROIX adresse aux élus (M. RAYNAL, maire de Pessac ; M. MARTIN, premier adjoint ; Mme DULAURENS, adjointe déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine ; Mme MONLUN, adjointe déléguée à la vie associative et aux jumelages ; M. DESPLAT, conseiller municipal aux espaces verts, ruraux et forestiers ; Mme LAFARIE, conseillère municipale déléguée au dynamisme associatif ; M. MARROT, conseiller municipal délégué à la musique, à la vie étudiante et aux cultures) quelques propos d'introduction sur les principales préoccupations des membres du syndicat de quartier : les cheminements doux dans le quartier et sur l'ensemble de la commune, les transports publics et les services publics au sein du quartier.

Au sujet des cheminements doux, M. RAYNAL explique que la topographie historique des voies de circulation du quartier, trottoirs et rues souvent étroits, rendent complexes les adaptations et nécessitent donc des priorisations financières des opérations de rénovation.

Concernant la voie ferrée du triangle des Echoppes, il indique qu'il faut attendre la réouverture de la gare de la Médoquine et les évolutions liaisons tram-train prévues pour pouvoir statuer sur son avenir, tout en reconnaissant qu'actuellement la fréquentation de la ligne est très insuffisante.

Au sujet de la fréquence des bus de la ligne 24 aux heures de pointe, il explique que la fréquence est déjà passée de 20 à 15 minutes et qu'il faudra que des comptages démontrent l'utilité de la diminuer encore. De plus, ajouter des bus sur une ligne nécessite d'en enlever sur d'autres ou de diminuer la fréquence à d'autres moments de la journée (équilibre lié au contrat avec Keolis).

M. RAYNAL explique que l'extension des horaires des mairies de secteur sera bien corrélée à une augmentation des agréments postaux pour les personnels. Cela demande par contre un peu de temps.

A propos de l'inondation de la rue du pont du Chiquet, il pointe l'insuffisance de nettoyage des caniveaux de la part de la SNCF. La mairie s'est saisie du dossier mais il est compliqué de trouver un interlocuteur de bon niveau pour se saisir du dossier.

M. MARTIN prend ensuite la parole sur les sujets de voirie.

Il indique qu'il est possible de saisir les services municipaux, si l'état général d'un trottoir est dégradé.

Le cheminement cyclable demandé par le quartier pour l'avenue Léon Blum vers le collège Noës nécessite une requalification totale de la rue, non prévue au plan triennal. M. DELCROIX soumet l'idée d'utiliser une partie des trottoirs au niveau du cimetière ou du stade Bellegrave.

Concernant l'avenue Jean Cordier, M. MARTIN estime que pour améliorer la circulation des cyclistes et des piétons il faudrait procéder à des acquisitions foncières.

Une étude a été lancée pour réaménager le carrefour avenue Nancel-Pénard/avenue Jean Jaurès avant le réaménagement du parking du Leclerc, celle-ci inclurait le carrefour avenue Nancel-Pénard/avenue du Vallon.

Des travaux sont prévus à l'été 2020 pour requalifier le carrefour rue du Pin vert-avenue Jean Cordier-avenue Nancel-Pénard. L'option d'installation d'un rond-point reste ouverte même si rien n'est entériné. Mme CAZETIEN apporte son témoignage de riveraine qui indique que si le flux de voitures augmente avenue Jean Cordier il sera très compliqué de sortir de chez soi.

Concernant l'entretien des abords des chantiers, il indique qu'en cas de repérages de problèmes de propreté il faut saisir les services municipaux. Suite à demande de précisions sur la problématique du carrefour avenue du Vallon- avenue Nancel-Pénard, M. RINJONNEAU renchérit sur la dangerosité de ce carrefour et sur les difficultés de pouvoir rentrer chez lui compte tenu de la circulation sur l'avenue de vallon. M. RAYNAL indique qu'un marquage des places de stationnement pourrait être étudié.

M. MARROT présente l'avancement des travaux du Royal. Il devrait être livré en octobre 2019 au moment du lancement des Vibrations Urbaines. Des efforts particuliers ont été portés sur l'insonorisation.

M. GRAMACCIA interroge le maire sur les projets de construction immobilière sur la commune. M. RAYNAL répond que depuis le début de son mandat il y a eu un ralentissement des nouvelles constructions. Une charte des bonnes pratiques a également été établie avec la participation de la fédération des syndicats de quartier. Pour la prospective, il indique que les éléments réservés dans le PLU autorisent une densification le long des voies principales desservies par les transports publics (le long du tram par exemple).

M. GONZALEZ interpelle le maire sur la problématique des trains qui stationnent en voie derrière les maisons côté pair de l'avenue du vallon, pour des raisons de délestage, avec de fortes nuisances sonores pour les riverains. M. RAYNAL répond que la municipalité essaie d'influer sur l'utilisation de la propulsion électrique plutôt que thermique, cause du bruit. Malheureusement, en fonction des conditions climatiques, l'utilisation du thermique devient impératif.

INFOS

Projet PAVE :

Plan local de mise en Accessibilité de la Voirie et des espaces Publics

Pour notre quartier ce projet se résume à l'accessibilité de l'école Jean Cordier à partir de notre quartier, et vers l'avenue Jean Jaurès. Des travaux importants sont à prévoir sous le pont de la voie SNCF.

Activités :

Le 30 mars dernier nous avons renoué avec les sorties « anciens » du quartier. Profitant des places disponibles dans le car affrété par le comité de Verthamon, nous avons été huit à profiter du dîner spectacle de l'Ange Bleu.

Arbre de Noël :

Il est demandé aux nouveaux adhérents de nous rappeler le nombre d'enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2007 à inscrire à l'arbre de Noël en indiquant leurs nom, prénom et année de naissance. Courant octobre les parents de bénéficiaires recevront l'invitation et les chèques cadeaux d'une valeur de 25 €.